

Rapport annuel 2024



Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Conception : Croix-Rouge vaudoise

Conception graphique : trivialmass.com

Photographies : © Croix-Rouge vaudoise / William Gammuto et © MUTO / Elsa Mesot

Couverture : © DR

Impression : Graphus

Message du Président et du Directeur



Chères et chers ami·e·s de la Croix-Rouge vaudoise,

L'année 2024 nous conforte toujours plus dans les réflexions qui ont conduit à formellement définir nos orientations stratégiques. L'innovation, la complémentarité des prestations, le partenariat et la diversification des sources de financement sont indispensables et seront des enjeux majeurs ces prochaines décennies afin que la Croix-Rouge vaudoise et le système socio-sanitaire, dans son ensemble, puissent pleinement répondre aux besoins de la population. Nous sommes sur le « bon chemin ».

*La fraternité n'est qu'une idée humaine,
la solidarité est une idée universelle.*
Victor Hugo

Les personnes vulnérables, leurs proches, les proches aidant·e·s, les professionnel·le·s de la santé et du social, les bénévoles ne pourront qu'en retirer des bénéfices face à l'engorgement programmé des structures ces prochaines années et à la raréfaction des ressources. Il en va de la pérennité d'un système santé-social efficace et efficient.

La Croix-Rouge vaudoise souhaite, plus que jamais, y contribuer. Elle est une actrice clé de la chaîne de solidarité cantonale. Elle se veut pionnière, fédératrice et respectueuse des objectifs de développement durable.

L'année 2024 nous conforte dans l'idée que la santé communautaire a toute sa raison d'être. Le projet « PM+, un appui psycho-social aux personnes vulnérabilisées par le parcours migratoire » poursuit son chemin, il est entré dans sa deuxième année. L'État de Vaud suit avec intérêt ce projet, car il répond à un réel besoin des concitoyen·ne·s vaudois·e·s issue·e·s de la migration.

Loïc Haldimann
Président de la Croix-Rouge vaudoise

La Croix-Rouge vaudoise souhaite le pérenniser. Ce projet pourrait également s'étendre à d'autres segments de la population, car la santé communautaire n'a pas de « frontières ».

En 2024, avec nos collègues et partenaires de PROXY et de l'Institut et Haute École de la Santé La Source, nous avons lancé un projet innovant. Il bénéficie du soutien de l'État de Vaud, notamment de la DGCS, dans le cadre du programme Vieillir 2030. Il s'agit d'une étude sur les trajectoires d'accompagnement entre proches aidant·e·s et proches aidé·e·s. Cette étude est le reflet d'une étroite et intense collaboration transversale. Donner la parole à la dyade proches aidant·e·s et proches aidé·e·s est essentiel.

Le partenariat s'est également poursuivi pour une quatrième année avec la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) et l'Association proches aidants (APA) dans l'organisation de la journée thématique proches aidant·e·s : l'emphase étant mise cette année sur la thématique de la santé mentale.

Nous avons aussi reconduit pour la troisième année consécutive l'attribution du Prix Croix-Rouge vaudoise avec le milieu académique : la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

Tout au long de ce rapport annuel, vous découvrirez encore plus ce qui a fait l'essence même de nos activités : cela est riche et porteur de sens.

Notre travail ne serait possible sans le précieux soutien de nos membres, donateur·trice·s, mais également l'engagement sans faille de centaines de bénévoles, des équipes de la Croix-Rouge vaudoise et des pouvoirs publics. Nous tenons à remercier chaque personne qui nous permet d'agir et de faire de notre société un monde meilleur et plus solidaire.

Daniel Drainville
Directeur de la Croix-Rouge vaudoise

Rapport de performance

Organes et structure

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est inscrite au Registre du commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre active. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes fondamentaux de cette dernière, et elle est reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure, en particulier, au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes factuels de la Croix-Rouge suisse ;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux ;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée ;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat ;
- la collaboration avec d'autres organisations de la Croix-Rouge suisse et des institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise ;
- le Comité : les membres sont élu·e·s à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans, et sont rééligibles pour trois mandats au plus ;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2024 par la fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale. Son action repose sur le travail de personnes bénévoles motivées et formées, de collaboratrices et collaborateurs professionnel·le·s et qualifié·e·s ainsi que sur le soutien de ses membres, donatrices et donateurs.

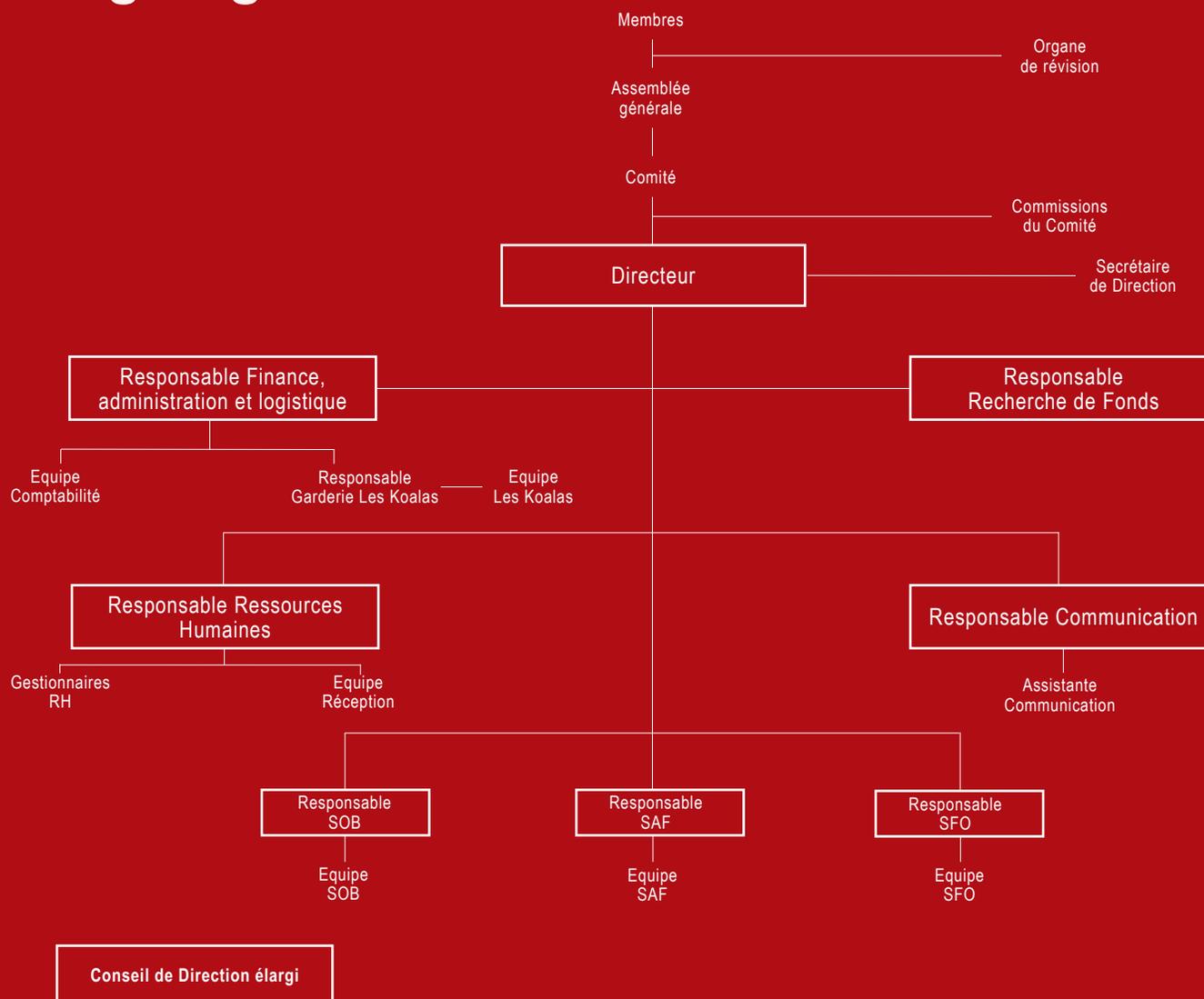
La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres, donatrices et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur trois axes principaux :

- protéger la vie ;
- promouvoir la santé ;
- préserver la dignité humaine.

Organigramme



Prestations

Secteur Social & Bénévolat (SOB)

- Accompagner la vie
- Assistance aux courses et aux repas
- Accompagnement aux loisirs
- Relève bénévole pour proches aidant-e-s
- Aide aux déplacements tl
- Transports de personnes à mobilité réduite
- La Chaise rouge
- Boutique Au Fil Rouge
- Fonds Enfance Vaud
- Insertion sociale et professionnelle

Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF)

- Garde d'enfants malades
- Parents-Rescousse
- Baby-Sitting
- Trait d'Union

Secteur Formation (SFO)

- Auxiliaire de santé CRS
- Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Personnes (PDSP)
- Garde d'enfants à domicile
- Premiers secours
- Baby-Sitting CRS
- Vivre dans la diversité

Le Comité et le Conseil de Direction élargi

Le Comité



Loïc Haldimann
Président



Allegra Chapuis
Vice-présidente



Héléne Bayeux
Membre (dès le 27.06.2024)



Gabriel Cottier
Membre



Pascal Frei
Membre



Julie Hautdidier-Locca
Membre



Marc Hermant
Membre



Shyhrete Rexhaj
Membre

Marc Favez
Membre (jusqu'au 27.06.2024)

Le Conseil de Direction élargi



Daniel Drainville
Directeur



Anabela Aparicio
Responsable Finance,
administration et logistique



Cindy Duran
Responsable RH



Nathalie Schaer
Responsable de la
Recherche de Fonds



Pauline Strehler
Responsable Secteur
Santé & Aide aux Familles



Paul Milliet
Responsable Secteur
Social & Bénévolat



Christian Rouffaer
Responsable Secteur Formation
(dès le 25.11.2024)

Anne-Catherine Clément
Responsable Communication
(jusqu'au 31.10.2024)

Jennifer Schneuwly
Responsable Secteur Formation
(jusqu'au 31.05.2024)

Orientations stratégiques 2024-2030

Proposer dans le domaine santé-social des prestations d'aide et de formation afin de répondre aux besoins :

- des bénéficiaires à tous les âges de la vie;
- du corps professionnel et de sa relève;
- des personnes souhaitant s'engager de manière bénévole.

Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de lutte contre les inégalités sociales, les crises sanitaires et migratoires.

Elaborer et mettre en œuvre avec nos partenaires professionnels et académiques des modèles de soutien et d'accompagnement coordonnés et transversaux.

Développer une politique de soutien et d'accompagnement des proches aidant·e·s.

Promouvoir la santé et le bien-être des collaborateur·trice·s au sein d'un environnement équitable, respectueux des diversités et permettant la conciliation vie privée et vie professionnelle.

Diversifier les sources de financement afin de renforcer l'autonomie d'action.

Intégrer dans son fonctionnement les objectifs de développement durable (ODD) du programme « Agenda 2030 » de l'ONU.

Comité, Conseil de Direction, Communication et Recherche de Fonds Finances, administration & logistique Ressources humaines

L'année 2024 a permis de poursuivre le développement de notre structure de gouvernance et de recruter de nouvelles personnalités aux parcours professionnels riches et variés qui nous permettront, tout au long de ces prochaines années, de piloter et gérer notre association dans le respect de nos orientations stratégiques.

M. Marc Favez, après de nombreuses années au sein de notre Comité, a souhaité relever de nouveaux défis. Nous le remercions très chaleureusement pour son implication, la qualité ainsi que la pertinence de ses interventions. Il a été remplacé lors de l'Assemblée générale du mois de juin par Mme Hélène Bayeux qui possède une riche expérience au service de la population issue d'un parcours migratoire et œuvre en faveur de projets de réinsertion professionnelle.

En 2024, le Comité de la Croix-Rouge vaudoise, sur préavis du Directeur, a décidé de ne pas remettre au concours le poste de responsable des Prestations clients. Les responsables des secteurs Formation, Santé & Aide aux Familles, Social & Bénévolat, participent dorénavant au Conseil de Direction qui devient ainsi le Conseil de Direction élargi.

M. Christian Rouffaer nous a rejoints au titre de responsable du Secteur Formation en novembre, à la suite d'un riche parcours au sein du Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

Notre volonté d'introduire un management collaboratif s'est ainsi poursuivie. Elle part du principe que l'Humain contribue à la performance de l'entreprise par le biais de la confiance, de la responsabilité, de la coopération et de la convivialité. Notre réussite comme association sera collective et partagée.

Nous sommes intimement convaincu·e·s que nous pourrions mener à bien, ENSEMBLE, les défis importants qui nous attendent dès demain et ces prochaines années. Parmi eux, nous pouvons citer une analyse des besoins de notre clientèle (collaborateur·trice·s, bénévoles et bénéficiaires), ainsi que la mise en place d'un système de management de la qualité et d'un système d'information de gestion intégré.

L'année 2024 nous a permis de poursuivre le développement d'une communication digitale efficace sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Nos newsletters internes et externes nous permettent de créer une communauté d'intérêts

grandissante. Par ailleurs, après notre partenariat social avec le Lausanne Hockey Club en 2023, nous avons eu le plaisir de collaborer avec le Théâtre de Vidy en 2024. Tout au long de l'année, quatre pièces ont été présentées sous la forme d'un parcours théâtral, offrant à nos collaborateur·trice·s l'opportunité de réfléchir et d'échanger sur des sujets sensibles tels que les trajectoires migratoires, la justice sociale et les relations familiales.

En ce qui concerne la recherche de fonds, comme dans la plupart des organisations et associations sans but lucratif, nous observons une tendance à la diminution des dons ces dernières années. Les crises humanitaires à l'échelon international sont importantes et la population suisse y est sensible.

Mais il ne faut pas oublier que dans le canton de Vaud aussi, les besoins de soutien aux plus vulnérables sont en augmentation. La Croix-Rouge vaudoise a plus que jamais besoin d'un appui financier sous forme de dons, legs et successions ainsi que de l'engagement de ses membres. A ce titre, nous sommes infiniment reconnaissants à nos près de 11 000 membres d'être des ami·e·s, des partenaires fidèles qui, au fil des ans, croient en nos valeurs et nous accompagnent, dont un grand nombre depuis plus de 10, 15 et 20 ans.

MERCI déjà à toutes les bonnes volontés actuelles et futures pour votre appui à nos activités. Merci pour les habitant·e·s vulnérables et fragilisé·e·s... de votre quartier, de votre ville, de votre canton.

Recherche de fonds en chiffres



10914

membres



2727

donateur·trice·s

1,6 MIOS CHF

récoltés via la recherche de fonds

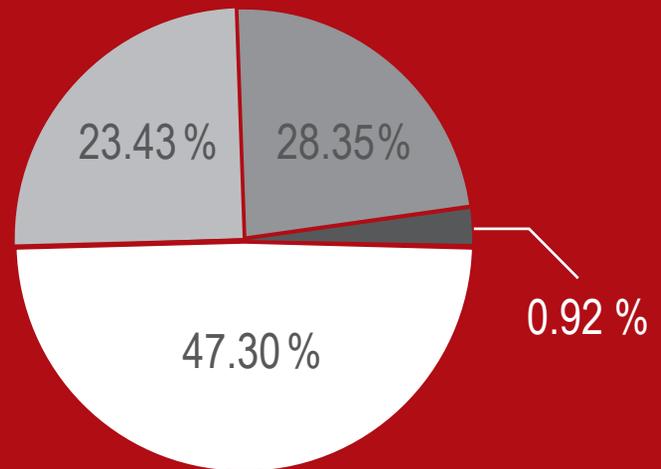
84.45 CHF

montant moyen de la cotisation
annuelle de nos membres

60.90 CHF

montant moyen du don en faveur de
notre institution

Provenance des revenus 2024



- Pouvoirs publics
- Recherche de fonds
- Facturation de prestations
- Œuvres d'entraide

119 089 CHF

récoltés en faveur du
Fonds Enfance Vaud



La Croix-Rouge vaudoise est certifiée ZEWO – service de certification suisse
des organisations d'utilité publique collectant des dons.

Prestations

La Croix-Rouge vaudoise s'engage au quotidien à travers ses secteurs Santé & Aide aux Familles, Social & Bénévolat, Formation et la Garderie Les Koalas. Leurs missions : être disponibles, à l'écoute et répondre aux besoins de nos bénéficiaires et de nos client·e·s, tout au long de leur parcours de vie.

Secteur Santé & Aide aux Familles

Au cours de l'année 2024, le Secteur Santé & Aide aux Familles a renforcé ses collaborations avec les différents acteurs du domaine de la petite enfance afin que sa mission s'ancre encore plus durablement dans le réseau vaudois et que les parents puissent être correctement orientés en fonction de leurs besoins.

Garde d'enfants malades (GEM)

Faire garder son enfant lorsqu'il est malade et ne peut être accueilli au sein de son lieu de garde habituel représente une source de stress et un défi logistique important pour les parents. Afin de leur permettre de concilier vie familiale et professionnelle en toute sérénité, les familles du canton peuvent compter sur une équipe composée de 32 Assistantes Croix-Rouge (ACR) adéquatement formées pour prendre soin de leur enfant.

Parents-Rescousse (PR)

Les motifs d'intervention dans le cadre de cette prestation sont nombreux et variés. La parentalité s'accompagnant parfois de difficultés (fatigue, stress, maladie...) qui bouleversent la dynamique familiale, nous remarquons qu'il est essentiel de contribuer au bien-être de la famille en soutenant et relayant les parents sur une courte durée. Ce temps de répit leur permet de mobiliser les ressources nécessaires afin de passer un cap difficile. La sensibilité et la bienveillance dont les ACR font preuve permettent de tisser rapidement un lien de confiance avec les parents et avec les enfants.

Trait d'Union (TU)

Les divorces et séparations conflictuels peuvent fragiliser le lien entre l'enfant et son parent non gardien. Afin de préserver ce lien, la prestation du Trait d'Union (TU), mandatée par les autorités judiciaires cantonales, facilite l'exercice du droit de visite des enfants de parents séparés ou divorcés ; la surveillance des visites dans un cadre familial permet d'instaurer un climat de confiance et de sécurité pour chacune des parties.

Projet de coordination des appuis aux familles dont l'enfant est atteint dans sa santé – Relève parentale (RP)

Le Comité de pilotage s'est réuni à quatre reprises entre décembre 2023 et août 2024 afin de construire un projet pilote de coordination innovant et ambitieux ayant pour objectif de faire bénéficier les familles d'une prestation de relève accessible et structurée post-hospitalisation afin de prévenir l'épuisement des parents proches aidant·e·s et ainsi contribuer à la santé globale de la cellule familiale. Actrice durablement engagée en faveur du soutien aux proches aidant·e·s, la Croix-Rouge vaudoise a à cœur de déployer ce projet pilote durant l'année 2025 et est à la recherche d'appui financier auprès de diverses structures privées et publiques.

Baby-Sitting (BS)

Durant l'année 2024, nous avons poursuivi notre partenariat avec le Théâtre Le Reflet à Vevey pour la promotion de l'accès à la culture. Par ailleurs nous mettons à disposition, contre rémunération, une liste de baby-sitters aux parents souhaitant faire appel à leurs services. Ces baby-sitters, formé·e·s à la Croix-Rouge vaudoise, ne sont pas des collaborateur·trice·s de notre association.

Secteur Social & Bénévolat

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Croix-Rouge vaudoise gère la prestation « Accompagner la vie » historiquement gérée par Caritas Vaud. Nous nous devons de relever la très étroite et bonne collaboration entre nos deux organisations tout au long du processus de transfert ainsi qu'avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) qui nous a appuyés tout au long de la démarche. En intégrant cette activité à son panel de prestations, la Croix-Rouge vaudoise peut ainsi élargir son champ d'action aux instituts médico-sociaux et à l'accompagnement de fin de vie.

L'engagement des bénévoles dans l'accompagnement de fin de vie ne se limite pas uniquement à la personne bénéficiaire, mais s'étend également aux membres de la famille et aux proches. Leur présence offre une écoute empathique, le partage d'expériences similaires et la création d'un espace sûr pour exprimer les émotions complexes associées à cette période délicate. Les bénévoles servent non seulement de « relais » au chevet de la personne en fin de vie, mais contribuent aussi à alléger le fardeau émotionnel des proches. La Croix-Rouge vaudoise renforce ainsi sa position au sein du dispositif sanitaire et social du canton de Vaud, tout en développant de nouvelles collaborations.

En 2024, la Croix-Rouge vaudoise a poursuivi sa collaboration avec le CHUV dans le cadre du projet CEOL-CARE (Confidence in End-of-Life CAREgiving). Un projet d'envergure et innovant, qui met l'accent sur la collaboration des professionnel·le·s avec les patient·e·s et les proches. Il est mené par le CHUV (Chaire des soins palliatifs infirmiers, service de soins palliatifs et de support).

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) a pu compter sur plus de 600 bénévoles régulier·ère·s pour déployer ses activités en 2024. Des citoyen·ne·s de tous âges et horizons, sans qui ces prestations n'existeraient pas. Ce sont près de 27 000 heures de bénévolat qui ont été accomplies cette année au service de personnes souvent socialement fragilisées et en situation de précarité.

Force vive de notre action, nos bénévoles ont été comme chaque année formé·e·s par nos soins, dans le cadre de journées d'introduction et de formation continue organisées en collaboration avec nos partenaires de Caritas Vaud et de Pro Senectute Vaud. Ces dernières leur ont permis d'acquérir des compétences clés pour leurs activités de terrain, mais également de veiller à leur propre bien-être en tant que bénévoles.

Dans le cadre de l'action sociale, notre boutique d'habits de seconde main Au Fil Rouge, basée à Aigle, fonctionne grâce à une équipe composée de bénévoles et de personnes en mesure d'insertion sociale, encadrée par une collaboratrice de la Croix-Rouge vaudoise.

En 2024, le Fonds Enfance Vaud – Loisirs a distribué aux familles à revenus modestes une somme totale de 50 000 francs afin de favoriser l'intégration sociale des enfants, ainsi que leur épanouissement, en participant financièrement aux camps de vacances ou aux activités de loisirs et culturelles.

Les prestations de notre service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui aux activités quotidiennes. Elles proposent par exemple de l'assistance aux courses et aux repas ou encore une relève bénévole destinée aux proches aidant·e·s.

Notre service des transports permet quant à lui aux personnes âgées et à mobilité réduite de se rendre à leurs rendez-vous à caractère thérapeutique accompagnées de bénévoles, qui les y conduisent en toute sécurité et avec leur véhicule privé. En 2024, plus de 200 000 kilomètres ont de nouveau ainsi été parcourus à travers le canton de Vaud.

Les bénévoles de La Chaise rouge, une prestation développée en partenariat avec Pro Infirmis Vaud pour faciliter l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap (théâtre, musées, cinéma, concerts, excursions), ont accompagné 53 bénéficiaires en tandem.

Au quotidien, les collaborateur·trice·s du Secteur Social & Bénévolat nous ont permis de répondre avec efficacité et agilité aux besoins croissants et toujours plus complexes de nos bénéficiaires. Leur remarquable implication dans nos missions d'insertion sociale et professionnelle a par ailleurs permis de former des personnes tout au long de l'année dans les domaines de l'accompagnement médico-social, de la vente et de l'accueil.

Secteur Formation

Après une analyse de notre environnement, nous constatons qu'il est difficile de retrouver le nombre d'apprenant·e·s d'avant la période COVID-19. Par ailleurs, la concurrence entre les centres de formation devient de plus en plus rude.

Nous avons poursuivi nos efforts afin de rendre visible, dans l'espace public et sur les réseaux sociaux, notre offre de formation. Il conviendra de poursuivre et développer cet effort, financièrement également.

La qualité de nos formations, dont celle d'Auxiliaire de santé CRS, doit encore être mieux connue de la population, de nos futur·e·s apprenant·e·s ainsi que des structures susceptibles de les recruter à l'issue de la formation (les établissements médico-sociaux (EMS) et les centres médico-sociaux de l'Association vaudoise d'aide et soins à domicile (AVASAD) en particulier). Notre présence encore plus régulière sur les réseaux sociaux s'avère à ce titre indispensable.

Nous avons franchi, en 2024, un nouveau pas dans notre collaboration avec l'AVASAD concernant la formation d'Auxiliaire de santé CRS. En effet, l'association engage de nouveaux·elles collaborateurs et collaboratrices avec un contrat à durée indéterminée et les forme au métier d'Auxiliaire de santé, au sein du Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise, tout en leur permettant d'avoir une activité professionnelle et un salaire.

En 2024, nous avons également eu l'opportunité de pouvoir participer à la suite des discussions politiques au Grand Conseil vaudois. En effet, nous avons été conviés à faire partie d'une commission chargée de répondre à la motion

Vuillemin et consorts intitulée « Revoir la LPFES à la lumière de l'évolution médico-sociale en EMS », soit revoir la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public. Les travaux de cette commission se poursuivent en 2025. Nous aurons ainsi de nouvelles occasions de démontrer la pertinence de la formation d'Auxiliaire de santé CRS, qui répond aux besoins des établissements de soins, des personnes souhaitant se former dans ce domaine et des bénéficiaires dans un contexte de pénurie de personnel soignant.

Fruit d'un partenariat avec l'Association pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS) au Québec, notre formation PDSP (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Personnes) continue à susciter autant d'intérêt. Nous avons pu participer avec la Croix-Rouge suisse à un groupe de travail au niveau national qui nous a permis de défendre notre offre de formation pour le public apprenant de Suisse romande. Ainsi, la CRV est dorénavant référencée sur le site internet de la SUVA. La formation PDSP est également intégrée à la formation d'Auxiliaire de santé CRS.

Destinée à un public adulte, la formation Garde d'Enfants à Domicile (GED) apporte pour sa part les connaissances d'une part relatives aux besoins de la famille en situation de crise et d'autre part indispensables à la prise en charge d'un enfant, quel que soit son état de santé.

Enfin, nos formatrices sont intervenues cette année dans la formation initiale et continue de bénévoles qui poursuivront leurs activités au sein de la Croix-Rouge vaudoise, de Pro Senectute et de Caritas.

Garderie Les Koalas

La Garderie Les Koalas, qui fait partie du Réseau-L de la Ville de Lausanne, accueille des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée en première année scolaire. Les expériences qu'ils et elles vivent dans notre structure jouent un rôle important pour leur développement et leur vie future.

Les professionnel·le·s de la petite enfance s'efforcent de tisser des liens affectifs solides avec chaque enfant, en mettant l'accent sur l'empathie et la communication respectueuse. L'observation attentive des signaux émotionnels des tout-petits guide les éducateur·trice·s dans leur prise en charge, permettant une réponse adaptée à chaque étape

du développement. La garderie encourage également l'autonomie en offrant des espaces stimulants et des activités diversifiées qui favorisent l'exploration et l'apprentissage. La communication ouverte avec les parents est une pierre angulaire de cette approche, favorisant une collaboration étroite pour assurer la cohérence entre la maison et le lieu d'accueil. Cette approche bienveillante vise à soutenir le bien-être global des enfants, en reconnaissant et en respectant leur singularité, tout en favorisant leur épanouissement.

En 2024, comme l'année précédente, nous avons dû avoir recours à du personnel formé pour effectuer des remplacements. Le recrutement reste un défi.

Prestations en chiffres

Secteur Formation (SFO)

41 571

heures/participant·e·s

3 295

heures dispensées

1 907

participant·e·s

702

baby-sitters formé·e·s

214

apprenant·e·s Auxiliaire de santé CRS

Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF)

12 311

heures de garde

2 001

interventions

790

enfants gardé·e·s

971

usager·ère·s Baby-Sitting

557

familles accompagnées

Secteur Social & Bénévolat (SOB)

26 958

heures d'engagement bénévoles

604

bénévoles régulier·ère·s

1 137

bénéficiaires

131

enfants et jeunes aidé·e·s

164

bénévoles nouvellement engagé·e·s

Bilan au 31.12.24

en CHF	Précision chiffre annexe	2024	2023
ACTIFS			
Liquidités	1	4 648 336.01	5 577 590.77
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	295 728.40	221 191.85
./. Ducroire		(14 787.56)	(15 793.13)
Autres créances	2	126 672.55	1 866.00
./. Ducroire sur autres créances		(1 866.00)	(1 866.00)
Impôt anticipé		4 250.25	5 407.20
Dépôts		612.75	1 145.35
Actifs de régularisation	3	301 039.98	453 557.59
Actifs circulants		5 359 986.38	6 243 099.63
Immobilisations corporelles	4a		
- Mobilier et installations		3 246.79	6 276.34
- Infrastructure et informatique	4a	311 668.52	290 880.90
- Aménagements		2.00	2.00
- Terrains		1.00	1.00
Immobilisations financières	4b		
- Portefeuille de titres et métaux précieux		977 473.00	909 407.80
- Garanties de loyers		30 742.78	30 712.10
Actifs immobilisés		1 323 134.09	1 237 280.14
TOTAL ACTIFS		6 683 120.47	7 480 379.77
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	367 321.64	407 678.63
Dettes financières à court terme	6	-	-
Passifs de régularisation	7	489 993.34	166 576.84
Provision à court terme	8	194 870.04	242 821.95
Capitaux de tiers à court terme		1 052 185.02	817 077.42
Dettes financières à long terme	9	-	-
Capitaux de tiers à long terme		-	-
Capital des fonds		1 046 356.87	929 769.79
Capital des fonds	10	1 046 356.87	929 769.79
Capital de base		172 821.96	172 821.96
Capital lié		357 623.00	711 983.37
Capital libre		4 054 133.62	4 848 727.23
Capital de l'organisation	11	4 584 578.58	5 733 532.56
TOTAL PASSIFS		6 683 120.47	7 480 379.77

Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2024	2023
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		1 581 674.88	2 317 164.01
Ventes de marchandises		93 318.20	116 501.07
Produits de prestations de services		1 820 487.37	1 716 881.92
Contributions des pouvoirs publics		3 192 883.38	3 502 279.29
Contributions d'œuvres d'entraide		62 300.70	24 527.67
Produits d'exploitation	12	6 750 664.53	7 677 353.96
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(383 600.26)	(431 803.06)
Achats de marchandises	14	(1 250.60)	(2 030.50)
Prestations, aide matérielle	14	(188 073.70)	(158 255.23)
Charges de personnel	13	(5 756 374.75)	(6 077 025.34)
Autres charges d'exploitation	16	(1 164 688.38)	(1 178 828.58)
Charges d'exploitation		(7 493 987.69)	(7 847 942.71)
Résultat d'exploitation		(743 323.16)	(170 588.75)
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(185 534.63)	(181 020.34)
Résultat financier	17	75 018.30	52 358.21
Résultat exceptionnel	18	(178 527.40)	100 161.60
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		(1 032 366.89)	(199 089.28)
Dotations au capital des fonds	20	(165 638.14)	(134 319.66)
Prélèvements au capital des fonds	20	49 051.06	166 078.48
Résultat avant variation du capital de l'organisation		(1 148 953.97)	(167 330.46)
Dotations au capital de l'organisation	20	(441 067.50)	(1 095 824.01)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	1 240 000.00	1 252 901.85
Résultat de l'exercice		(350 021.47)	(10 252.62)

Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de la Croix-Rouge vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2024	2023
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	(1 148 953.97)	(167 330.46)
Variation du capital des fonds		116 587.08	(31 758.82)
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		185 534.63	181 020.34
- Aménagements/terrains		0.00	0.00
Attribution/(dissolution) de ducroire		(1 005.57)	2 301.13
(Plus-value) / moins-value sur les titres	17	(68 065.20)	(40 766.80)
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		(74 536.55)	(71 748.70)
(Augmentation) / diminution dépôts		532.60	935.30
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		1 156.95	(2 950.20)
(Augmentation) / diminution stocks		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution autres créances		(124 806.55)	54 254.50
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		152 517.61	156 050.44
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		(40 356.99)	163 873.73
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		323 416.50	(285 040.20)
Augmentation / (diminution) provision à court terme		(47 951.91)	100 582.31
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	(725 931.37)	59 422.57
(Investissements) / désinvestissements placements financiers		(30.68)	(10 292.15)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles	4a	(203 292.70)	(306 782.85)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	(203 323.38)	(317 075.00)
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme		0.00	0.00
Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme		0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		0.00	0.00
Total flux financiers	19	(929 254.76)	(257 652.43)
Disponibilités au 1er janvier		5 577 590.77	5 835 243.20
Disponibilités au 31 décembre		4 648 336.01	5 577 590.77
Variation des disponibilités	19	(929 254.76)	(257 652.43)

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Etat au 01.01.2024	Résultat de l'exercice	Allocation	Utilisation	Etat au 31.12.2024
Capital des fonds						
	- Fonds affectés jeunesse	43 131.61				43 131.61
	- Fonds affectés aide à la famille	347 138.80				347 138.80
	- Fonds affectés travaux	73 307.15				73 307.15
	- Fonds affectés informatique	23 706.97				23 706.97
	- Fonds affectés social et bénévolat	299 575.85		10 000.00	(16 197.60)	293 378.25
	- Fonds affectés péréquation réseau L	19 384.12			(0.72)	19 383.40
	- Fonds affectés demande individuelle	22 235.24		119 088.62	(32 852.74)	108 471.12
	- Fonds affectés péréquation UPPEC	36 434.17		8 566.27		45 000.44
	- Fonds affecté péréquation FAJE GEM	64 855.88		27 983.25		92 839.13
	Total Capital des fonds	929 769.79		165 638.14	(49 051.06)	1 046 356.87
Capital de l'organisation						
	Capital de base	172 821.96				172 821.96
	- Fonds liés 2ème pilier	0.00				0.00
	- Fonds liés support	38 384.00				38 384.00
	- Fonds liés fondations	1 668.60				1 668.60
	- Fonds liés structure CRV	4 330.40				4 330.40
	- Fonds liés Croix-Rouge suisse	213 240.00				213 240.00
	- Fonds liés Développement opérationnel	354 360.37			(354 360.37)	
	- Fonds lié PSY Ukraine	100 000.00				100 000.00
	Capital lié	711 983.37			(354 360.37)	357 623.00
	Capital libre	4 848 727.23	(350 021.47)	441 067.50	(885 639.63)	4 054 133.62
	Total Capital de l'organisation	5 733 532.56	(350 021.47)	441 067.50	(1 240 000.00)	4 584 578.58

Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 21, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HéviVA)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Association pour la Santé et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec (ASSTSAS)
- Sodimed SA

Bilan

1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

2) Créances résultant de livraisons, de prestations et autres créances :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures de prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année, ainsi que des soldes en faveur de l'institution. Les autres créances sont principalement composées de montants à recevoir des organismes sociaux, pour CHF 126'672.56.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 301'039.98 (CHF 453'557.59 en 2023) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2024 dont CHF 209'907.27 (CHF 359'490.73 en 2023) de la part de collectivités publiques et CHF 23'032.60 (CHF 14'188.02 en 2023) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2025 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2024.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Dès 2023, notre nouvel ERP calcule automatiquement les amortissements depuis la date d'acquisition. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau et informatique	3 ans
Aménagements et terrains	sur la base des baux à loyer

Tableau des immobilisations

Les investissements pour des projets inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure Informatique	Véhicule	Aménagements Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2024	415 715.35	2 080 224.80	38 024.85	1 232 546.50	3 766 511.50
Investissements 2024	0.00	203 292.70	0.00	0.00	203 292.70
Valeur brute au 31.12.2024	415 715.35	2 283 517.50	38 024.85	1 232 546.50	3 969 804.20
Fonds d'amortissement au 01.01.2024	409 439.01	1 789 343.90	38 024.85	1 232 543.50	3 469 351.26
Amortissements 2024	3 029.55	182 505.08	0.00	0.00	185 534.63
Fonds d'amortissement au 31.12.2024	412 468.56	1 971 848.98	38 024.85	1 232 543.50	3 654 885.89
Valeur nette au 31.12.2024	3 246.79	311 668.52	0.00	3.00	314 918.31
Valeur nette au 01.01.2024	6 276.34	290 880.90	0.00	3.00	297 160.24

Les investissements informatiques se montent à CHF 203'292.70 (CHF 302'096.65 en 2023) dont CHF 182'505.08 amortis à fin 2024 (CHF 177'952.04 en 2023).

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie Les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2023
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2024

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature le 8 juin 2016, date de l'inscription au Registre foncier. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire.

La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.

4b) Immobilisations financières :

Un montant de CHF 30'742.78 (CHF 30'712.10 en 2023) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers. Un investissement dans des titres pour un montant de CHF 997'215.10 a été effectué lors de l'exercice 2021. Au 31 décembre 2024, sa valeur boursière inscrite au bilan se monte à CHF 977'473.00.

5) Dettes à court terme :

Ce montant se compose de charges de fournisseurs à payer pour CHF 283'654.87 (CHF 292'921.83 en 2023) (dont des charges à payer envers les organismes sociaux pour un montant de CHF 8'672.78) ainsi que d'une subvention à rembourser en faveur de la DGEJ UPAS de CHF 83'666.77 (CHF 65'864.56 en 2023).

6) Dettes financières à court terme :

En 2024, il n'a pas été nécessaire d'avoir recours à une ligne de crédit ou autres prêts.

7) Passifs de régularisation :

Le passif de régularisation comporte les factures de prestations de formation facturées en 2024 pour des cours qui débiteront en 2025 d'un montant de CHF 33'270.00 (CHF 30'350.00 en 2023), des frais provisionnés pour l'audit des comptes 2024 pour CHF 17'000.00 (CHF 17'000.00 en 2023), d'une redevance 2024 pour les cours PDSB pour un montant de CHF 12'873.00 en faveur de l'ASSTSAS, le solde de CHF 426'850.34 (CHF 119'226.84 en 2023) étant des charges d'exploitation à payer ainsi que diverses subventions encore à rembourser de l'exercice 2024.

8) Provision à court terme :

La provision pour heures supplémentaires et vacances a diminué de CHF 26'851.53 au 31 décembre 2024 (augmentée de CHF 7'883.61 en 2023). Au 31 décembre 2024, cette provision représente un montant de CHF 123'271.72 (CHF 150'123.25 en 2023). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

Une provision pour risques et pertes a été constituée durant l'exercice pour un montant de CHF 60'000.00 (CHF 92'698.70 en 2023) représentant une éventuelle restitution de la subvention OFAS.

9) Dettes financières à long terme :

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas de dettes financières à long terme ni au 31 décembre 2023.

10) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre. Le capital libre comprend un fonds en faveur de l'Ukraine, de CHF 100'000.00 et qui n'a pas été utilisé. Il pourrait en résulter un risque de remboursement de ce montant.

Compte d'exploitation

12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 23.43 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (30.18 % en 2023) dont 3.29 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse (3.03 % en 2023),
- de 28.35 % relatif à la facturation de ses prestations (23.88 % en 2023),
- de 47.30 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (45.62 % en 2023)
- et le solde de 0.92 % relatif aux produits des œuvres d'entraide et de la Croix-Rouge suisse (0.32 % en 2023).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2024	2023
Dons		347 384.81	263 498.75
Campagnes de recherche de fonds		222 018.57	232 970.40
Cotisations annuelles (membres)		803 526.50	907 184.85
Cotisations sur prestations		7 170.00	14 340.00
Legs et héritage		201 575.00	899 170.01
Total		1 581 674.88	2 317 164.01
Dont revenus à affectation limitée		165 638.14	134 319.66
Dont revenus à affectation libre		1 416 036.74	2 182 844.35

Produits de prestations de services - ventes marchandises	en CHF	2024	2023
Social et Bénévolat		482 023.93	304 199.85
Formation		772 613.15	845 965.51
Aide aux Familles		541 336.32	562 205.49
Ventes de marchandises		93 318.20	116 501.07
Divers prestations administratives		24 513.97	4 511.07
Total		1 913 805.57	1 833 382.99

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2024	2023
Communes		541 759.99	893 854.91
Canton		2 178 085.39	2 081 866.38
Confédération (y.c. LAVS art. 101 bis)		473 038.00	526 558.00
Total		3 192 883.38	3 502 279.29

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2024	2023
Croix-Rouge suisse		62 300.70	24 527.67
Autres œuvres d'entraide		-	-
Total		62 300.70	24 527.67

Total des produits d'exploitation		6 750 664.53	7 677 353.96
--	--	---------------------	---------------------

¹³⁾ **Charges du personnel :**

Les charges du personnel comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'institution (y.c. les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées aux Statuts du personnel.

Les activités de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le Service d'aide et d'accompagnement ainsi que le Service des transports. La valorisation de ces activités, à un tarif horaire de CHF 28.00 représente un montant de CHF 646'436.00 (CHF 800'800.00 en 2023).

		2024	2023
Heures bénévoles	heures	23 087	28 600
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.-	en CHF	646 436	800 800

L'ensemble du Comité de la Croix-Rouge vaudoise a une activité bénévole sans aucune rémunération. Cela inclut également les fonctions de Président et de Vice-présidente. La valorisation des heures à un taux horaire n'a pas été quantifiée ni incorporée dans le tableau ci-dessus. Au vu du fait qu'une seule personne est chargée de la gestion, la Croix-Rouge vaudoise renonce à indiquer sa rémunération conformément à Swiss GAAP RPC 21/45.

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs et les collaboratrices de la Croix-Rouge vaudoise sont assuré.e.s contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier (fondation inscrite au registre du commerce de la prévoyance professionnelle, no d'enregistrement AVS 3400). Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employé.e.s versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

	2024	2023
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	1)	1)
Avantage économique de la CRV	aucun	aucun
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF 388'063.10	CHF 427'833.15

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier, a approuvé les comptes annuels 2023, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2024 AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier n'étaient pas encore disponibles.

¹⁾ S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier, applique un tarif net sans participation aux excédents.

14) Charges sur prestations :

La Croix-Rouge vaudoise participait activement, et ceci depuis plus de 74 ans, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de mimosa afin de récolter des fonds pouvant être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du canton de Vaud. En 2023, une réflexion a été menée afin d'adapter et moderniser la récolte de fonds à la suite du

Covid-19, tout en tenant compte des problèmes environnementaux, ce qui a conduit à notre démission de l'ASMB pour le 31 décembre 2024.

Afin de maintenir une aide directe aux enfants défavorisés du canton de Vaud, en 2024, la Croix-Rouge vaudoise a créé le Fonds Enfance Vaud. Au total, c'est un montant de CHF 51'688.25 (CHF 50'670.00 en 2023) qui a été reversé en faveur des enfants, grâce aux dons reçus et à l'utilisation de réserves ainsi qu'à la participation de la Fondation Pierre Mercier, de la Banque Cantonale Vaudoise et de la Fondation Dr A. Fischer.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2024 de CHF 48'571.33 (CHF 17'224.20 en 2023). Cette augmentation se justifie par l'achat de différents fascicules et matériel pédagogique destinés aux formations.

15) Charges pour dons et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour les adhésions et la gestion de celles-ci.

La Croix-Rouge vaudoise a réalisé en 2024 des campagnes de prospection pour un coût total de CHF 309'815.90 (CHF 334'236.94 en 2023).

Conjointement, et ce depuis 2017, la Croix-Rouge vaudoise réalise des mailings en collaboration avec le Service « Kundenberatung » de la Croix-Rouge suisse. Durant l'exercice, cinq publipostages ont été expédiés.

Les charges 2024 présentent un montant de CHF 73'784.36 (CHF 97'566.12 en 2023).

16) Autres charges d'exploitation

◦ Frais des locaux

Les frais de locaux sont composés des locations et des charges relatives de la Croix-Rouge vaudoise sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, Vevey et Aigle pour un montant de CHF 717'463.71 (CHF 683'416.69 en 2023). L'augmentation des coûts est due principalement à un reclassement des produits de location de salles comptabilisés cette année, en produits des prestations de services alors que ces produits étaient comptabilisés en diminution des frais de location les années précédentes. La hausse des coûts de chauffage participe également à la hausse des frais de locaux.

◦ Frais d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. La Croix-Rouge vaudoise verse une prime de 4.70 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2024, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs.trices est de 409'119.80 (367'148.54 en 2023).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

En 2024, diverses promotions ont été menées pour des prestations du bénévolat, d'aide à la famille, et de la formation.

◦ Autres frais d'exploitation

La Croix-Rouge vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre de personnes habitant dans le canton de Vaud.

En 2024, cette dernière est de CHF 25'918.16 (CHF 24'950.95 en 2023), ainsi que des cotisations pour CHF 11'855.45 (CHF 18'880.90 en 2023) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 106'281.12 (CHF 100'099.31 en 2023), aux honoraires de tiers (y.c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 41'259.05 (CHF 36'126.10 en 2023), les frais correspondants à l'organisation de l'Assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 13'592.24 (CHF 20'495.60 en 2023 y.c. les frais d'envois); le solde d'un total de CHF 165'430.07 (CHF 191'412.07 en 2023) correspond à la maintenance, aux interventions sur le réseau informatique, à la location des serveurs.

¹⁷⁾ **Résultat financier :**

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 5'190.35 (CHF 3'857.71 en 2023). Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 12'143.45 (CHF 15'449.12 en 2023). Le portefeuille de titres de la Croix-Rouge vaudoise a fluctué positivement de CHF 68'065.20 (CHF 40'766.80 en 2023).

¹⁸⁾ **Résultat exceptionnel :**

Le résultat exceptionnel de CHF 178'527.40 (CHF 100'161.60 en 2023) se compose principalement de produits pour CHF 191'805.77 (CHF 212'295.81 en 2023) et de charges pour CHF 370'283.42 (CHF 112'134.21 en 2023) imputables à une autre période.

Les charges proviennent principalement d'un solde de subvention 2023 remboursé à la DGCS et la FAH.

¹⁹⁾ **Tableau de financement :**

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2024 de CHF 725'931.38 (positif de CHF 59'422.57 en 2023), le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2024 de CHF 203'323.38 (négatif de CHF 317'075.00 en 2023) et celui provenant de l'activité de financement a été neutre en 2024 de CHF 0.00 (neutre de CHF 0.00 en 2023).

La variation globale des liquidités a été négative de CHF 929'254.76 (négative en 2023 de CHF 257'652.43).

²⁰⁾ **Tableau de variation du capital :**

La perte de l'exercice de CHF 350'021.47 (perte de CHF 10'252.62 en 2023) a été diminuée au capital de l'organisation. Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 49'051.06 (CHF 166'078.48 en 2023), sur les fonds liés de CHF 354'360.37 (CHF 166'358.53 en 2023) et sur les fonds libres de CHF 885'639.63 (CHF 1'086'543.32 en 2023).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 165'638.14 (CHF 134'319.66 en 2023), de CHF 0.00 (CHF 0.00 en 2023) pour les fonds liés et de CHF 441'067.50 (CHF 1'095'824.01 en 2023) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé & Aide aux Familles, Social & Bénévolat ainsi que l'Administration.

Informations complémentaires

Contrats de location :

	Total Engagements
Locaux (jusqu'à prochaine échéance de bail en 2030)	2'059'740.00
Leasing véhicule (jusqu'à fin de contrat)	11'341.25

Evénements postérieurs à la date du bilan :

Nous ne rapportons aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2024.

Charges administratives :

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de projets ou de prestations	en CHF	2024	2023
Total		5 410 256.81	5 525 883.12
Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2024	2023
Total		636 283.38	773 887.62
Charges administratives	en CHF	2024	2023
Total		1 632 982.13	1 731 638.33

Partenaires

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre institution.

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a ProMin et 9 RLProMin, pour son soutien :

- à la prestation Parents-Rescousse, destinées aux mineur·e·s nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée ;
- à la prestation Trait d'Union destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Le suivi de la prestation « Trait d'Union » est assuré par l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autres le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- à la prestation Garde d'Enfants Malades, destinée aux enfants des habitant·e·s d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE ;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducateur·trice·s de la Garderie Les Koalas.

La Direction générale de la santé (DGS) pour leur soutien :

- à la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse (AS CRS) de 120 h.
- au Système de soins – renforcement dans la communauté.

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS), pour sa contribution :

- au service d'aide et d'accompagnement, pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels ;
- au service des transports, pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles ;
- au service La Chaise rouge, qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formé·e·s aux différents types de handicaps, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles ;
- ainsi qu'aux proches aidant·e·s, dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.

Le Service de l'emploi (SDE), par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse de 120 h, et la Validation des acquis. Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

La Ville de Lausanne, pour le financement :

- de la prestation d'accueil extrafamilial pour les enfants de la Garderie Les Koalas qui fait partie du Réseau-L
- service de Garde d'Enfants Malades, destiné aux habitant·e·s de la commune de Lausanne.

La Ville de Nyon, pour son soutien :

- au service de Garde d'Enfants Malades, destiné aux habitant·e·s de la commune de Nyon.

La Ville d'Yverdon, pour sa participation :

- au service Parents-Rescousse, destiné aux habitant·e·s de la commune d'Yverdon.

La Commune d'Epalinges, pour le financement :

- du service de Transports, destiné aux habitant·e·s de la commune d'Epalinges.

Les autres communes du canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre association.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), selon l'article 101 bis de LAVS, pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge vaudoise accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

Remerciements

La Croix-Rouge vaudoise remercie toutes les personnes (physiques ou morales) qui lui accordent leur généreux soutien et leur confiance et sans lesquelles elle ne pourrait assurer ses diverses prestations et activités de proximité, répondant ainsi très concrètement aux besoins des plus vulnérables.

M. Federico Amato	Mme Muriel Dermience	M. Michele Mossi
Mme Jessica Asselme	M. Alexis du Roy de Blicquy-Cuendet	Mme Danielle Mussard
Mme Christine Audemars	Mme Rosemary Duc-Sandeman	M. Alain Nguyen
Mme Simone Audemars	Etablissement cantonal d'assurance (ECA)	M. Hugues Ogay-Simon
Mme Ingrid Badoux	M. Daniel Felli	M. Jeremy Pamingle
Banque Cantonale Vaudoise	Fondation Dr Alfred Fischer	M. Charly Pasche
Mme Margrit Baumgartner	Fondation du Denantou	Mme Adriana Pass
Mme Helene Baumgartner	Fondation Georges et Jeanne Piguët	Mme Irinel Pelin
Mme Chloé Béguin	Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz	Mme Isabelle Perodeau
Belard Facility Services Sàrl	Fondation Notaire André Rochat	M. Claude Perren
Mme Laetitia Bernardi	Fondation Orion	M. Michel Perrenoud
Mme Andrée Borgeaud	Fondation philanthropique Jules Rey	M. Ernst Peterer
M. Yves Borotra et Mme Lorraine	Fondation Pierre Demaurex	M. Olivier Phan
Varin Bernier	Fondation Pierre Mercier	Mme Laure Piotet
M. Gabriel Borruat et Mme Maribel	Fondation W. et E. Grand d'Hauteville	M. Robert Pollak
Fehlmann	M. Rémy Freimuller-Banzhaf	Mme Gabriela Porter
M. Mathieu Brito	Mme Françoise Fuhrmann	Retraites Populaires
Mme Pascale Bru	M. Guillaume Gard	M. Hervé Robert
Mme Stéphanie Brun-Poggi	Mme Laureline Genoët	Roldeco SA
Mme Elisabeth Buff	Mme Sarah Giovanna	M. Jean-Willy Rossel
M. Gérald Burnier	Mme Caroline Girardet-Delmotte	M. Yves Roth
Mme Laëtitia Cardona	Mme Hazel Griffith	M. Roberto Sardi
Mme Béatrice Castel	M. Claude-Alain Guignet-Valloton	M. Michel Schnarenberger
M. Philippe Caussignac	M. Yves Jaccard	M. Nicolas Schneider
Centre Patronal	M. Christophe Jaccoud	M. Peter Schönenberg-Züllli
M. Bertrand Chapuis	Mme Sophie Jacot	M. Alain Simon
M. Ian Cherabier	M. Pierre-Eric Julsaint	Sodimed SA
Mme Josiane Clerc Ponomariov	M. Jerome Jutzi	M. Stefan Sperlich
Commune de Corseaux	Mme Susanna Kauvache	M. Hans R. Spillmann-de Loës
Commune d'Ecublens	Mme Emmanuelle Kervinio	M. Ivan Spring
Commune de Lully	Mme Yulia Kudryavtseva	M. Patrick Stern
Commune de Lutry	Mme Christiane Kuehne	Mme Kirsten Stirling
Commune de Prangins	Mme Eliane Lack	M. Magnus Sylven
Commune de Renens	Mme Tamara Leonardi Mière	M. Matthieu Trupin
Commune d'Yverdon-les-Bains	M. Stian Vegard Lofstad	Mme Laura Tscherrig
Compagnie Aviation 11	Mme Françoise Longchamp	M. Jean-Louis Tsimaratos
Mme Catherine Cruchet	Mme Françoise Mamin	M. Jean-Claude Vuffray
M. Patrick Dancet	M. Emmanuel Marchesani	M. André Vuilleumier
Mme Marie Laure Daumin	Mme Sophie Martin Benton	M. Daniel Wagnières
M. Giovanni De Micheli	Mme Belinda Marzo	Mme Jean Moira Awinja Wameyo
Mme Véronique de Morsier	M. Christian Meylan	Mme Eileen Wiley
Mme Michèle de Preux	Mme Joëlle Mojonnet	M. Olivier Willmann
Mme Marlyse Demartin Maeder	M. Yann Monayron	M. Florin Zehnder
M. Yves-Richard Demaurex-Matthey	M. Guy Moser	

FIDACOR

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de la,

CROIX-ROUGE VAUDOISE, Association de la Croix-Rouge suisse, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la CROIX-ROUGE VAUDOISE, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport annuel ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attirons l'attention que l'Assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2024 n'a pas eu lieu dans les six mois suivant la clôture de l'exercice au sens de l'art. 69a du CC.

Morges, le 16 juillet 2025


S. Del Sordo

Expert-réviseur agréé

Fidacor SA



V. Kappeler

Experte-réviseur agréée

Réviseur responsable

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport annuel

Fidacor SA | 30, av. de la Gottaz | Case postale 22 | CH - 1110 Morges 2
Tél. 021 804 88 04 | fiduciaire@fidacor.ch | www.fidacor.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

La Croix-Rouge vaudoise,
un lien de confiance et de soutien
partout dans le canton.

Je fais un don



Croix-Rouge vaudoise
Rue Beau-Séjour 9-13
CH - 1003 Lausanne
T. +41 (0)21 340 00 70
info@croixrougevaudoise.ch
www.croixrougevaudoise.ch